

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni 14 avril 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 34.495.595, un actif net de D : 34.133.788 et un bénéfice de la période de D : 339.242.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 30 septembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- les emplois en titres émis par l'« ATL », la « BTE », « Tunisie Leasing » et l'« UIB » représentent, respectivement, à la clôture de la période 12.18%, 13.38%, 10,26% et 12.31% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif,
 - Les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période 5.77% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 24 Octobre 2013

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	Note	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	32 496 949,680	42 011 548,863	41 461 044,976
Obligations et valeurs assimilées		32 101 722,250	41 905 272,790	41 253 554,976
Titres OPCVM		395 227,430	106 276,073	207 490,000
Placements monétaires et disponibilités		1 990 770,402	10 596 188,820	6 966 393,943
Disponibilités		1 990 770,402	10 596 188,820	6 966 393,943
Autres actifs		7 874,434	6 406,304	6 406,304
TOTAL ACTIF		34 495 594,516	52 614 143,987	48 433 845,223
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	7	44 526,065	64 759,777	65 057,813
Autres créditeurs divers	8	317 280,436	318 511,844	257 035,470
TOTAL PASSIF		361 806,501	383 271,621	322 093,283
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	11	33 207 168,267	50 987 115,925	46 582 108,063
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		222,658	42,786	35,435
Sommes distribuables de l'exercice en cours		926 397,090	1 243 713,655	1 529 608,442
ACTIF NET		34 133 788,015	52 230 872,366	48 111 751,940
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		34 495 594,516	52 614 143,987	48 433 845,223

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2012</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	388 586,454	1 211 918,875	417 141,937	1 303 847,228	1 747 147,392
Revenus des obligations et valeurs assimilées		388 586,454	1 189 434,381	417 141,937	1 300 425,228	1 743 725,392
Revenus des titres OPCVM		-	22 484,494	-	3 422,000	3 422,000
Revenus des placements monétaires	6	15 037,410	144 136,936	69 504,029	166 427,376	240 154,951
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		403 623,864	1 356 055,811	486 645,966	1 470 274,604	1 987 302,343
Charges de gestion des placements	9	(44 526,065)	(167 217,379)	(64 759,777)	(200 405,680)	(265 463,493)
REVENU NET DES PLACEMENTS		359 097,799	1 188 838,432	421 886,189	1 269 868,924	1 721 838,850
Autres charges	10	(18 588,627)	(60 171,451)	(22 136,017)	(65 425,665)	(92 582,400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		340 509,172	1 128 666,981	399 750,172	1 204 443,259	1 629 256,450
Régularisation du résultat d'exploitation		(74 489,848)	(202 269,891)	(28 775,894)	39 270,396	(99 648,008)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		266 019,324	926 397,090	370 974,278	1 243 713,655	1 529 608,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		74 489,848	202 269,891	28 775,894	(39 270,396)	99 648,008
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 266,947)	(22 001,952)	(3 364,604)	(34 865,718)	(37 825,356)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		-	(3 685,350)	-	26 513,491	26 513,491
RESULTAT DE LA PERIODE		339 242,225	1 102 979,679	396 385,568	1 196 091,032	1 617 944,585

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/07 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2012</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	339 242,225	1 102 979,679	396 385,568	1 196 091,032	1 617 944,585
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	340 509,172	1 128 666,981	399 750,172	1 204 443,259	1 629 256,450
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 266,947)	(22 001,952)	(3 364,604)	(34 865,718)	(37 825,356)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	(3 685,350)	-	26 513,491	26 513,491
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 443 769,676)	-	(1 763 458,944)	(1 763 458,944)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(3 463 070,766)	(13 637 173,928)	(2 045 007,478)	427 460,993	(4 113 512,986)
Souscriptions					
- Capital	2 761 552,400	11 498 053,151	5 907 914,510	23 744 920,940	30 902 231,820
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 959,717)	(3 997,003)	(131,373)	(2 056,719)	(4 701,117)
- Régularisation des sommes distribuables	67 100,899	302 167,222	124 754,178	704 560,068	906 177,744
Rachats					
- Capital	(6 152 491,444)	(24 849 025,536)	(7 924 180,340)	(23 361 228,560)	(34 921 159,580)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 340,559	5 716,894	311,041	5 018,950	8 235,264
- Régularisation des sommes distribuables	(141 613,463)	(590 088,656)	(153 675,494)	(663 753,686)	(1 004 297,117)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 123 828,541)	(13 977 963,925)	(1 648 621,910)	(139 906,919)	(4 259 027,345)
ACTIF NET					
En début de période	37 257 616,556	48 111 751,940	53 879 494,276	52 370 779,285	52 370 779,285
En fin de période	34 133 788,015	34 133 788,015	52 230 872,366	52 230 872,366	48 111 751,940
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	355 405	452 064	514 347	491 060	491 060
En fin de période	322 497	322 497	494 783	494 783	452 064
VALEUR LIQUIDATIVE	105,842	105,842	105,563	105,563	106,427
TAUX DE RENDEMENT	0,96%	2,63%	0,77%	2,35%	3,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union internationale de Banques et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l'UIB FINANCE (Ex l'intermédiaire International), le dépositaire étant l'Union Internationale de Banques .

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2013 à D : 32.496.949,680 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2013	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		31 575 105,000	32 101 722,250	94,05%
Obligation de sociétés		29 360 705,000	29 898 422,160	87,59%
AIL 2009/1	5 000	100 000,000	103 104,000	0,30%
AIL 2011/1	5 000	300 000,000	305 860,000	0,90%
AIL 2012/1	6 500	520 000,000	529 505,600	1,55%
AMEN BANK 2009	10 000	733 200,000	733 288,000	2,15%
AMEN BANK 2010	10 000	799 900,000	802 556,000	2,35%
AMEN BANK 2012	20 000	1 800 000,000	1 803 136,000	5,28%
ATL 2009	10 000	200 000,000	203 640,000	0,60%
ATL 2009/2	8 000	480 000,000	480 332,800	1,41%
ATL 2009/3	15 000	600 000,000	618 672,000	1,81%
ATL 2010/1	15 000	600 000,000	603 792,000	1,77%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	516 188,000	1,51%
ATL 2011	5 000	500 000,000	515 752,000	1,51%
ATL 2012/1	2 500	200 000,000	203 316,000	0,60%
ATL 2013/1	3 000	300 000,000	307 243,200	0,90%
ATL 2013/1 TV	2 000	200 000,000	204 454,400	0,60%
ATL 2008	5 000	500 000,000	502 576,000	1,47%
ATTIJARI LEASING 2011	10 000	800 000,000	827 456,000	2,42%
BH 2009	20 000	1 846 000,000	1 903 344,000	5,58%
BNA 2009	10 000	733 200,000	748 472,000	2,19%
BTE 2009	15 000	900 000,000	901 860,000	2,64%
BTE 2010 A TV	20 000	1 400 000,000	1 402 176,000	4,11%

BTE 2011 A	22 000	2 200 000,000	2 263 993,600	6,63%
BTK 2009 A	5 000	285 725,000	292 345,000	0,86%
BTK 2009 C	5 000	399 950,000	409 790,000	1,20%
BTK 2012/1 B	1 650	165 000,000	172 290,360	0,50%
CIL 2009/1	8 000	160 000,000	161 427,200	0,47%
CIL 2009/2	5 000	100 000,000	100 176,000	0,29%
CIL 2009/3	10 000	400 000,000	411 280,000	1,20%
CIL 2010/1	10 000	400 000,000	402 896,000	1,18%
CIL 2010/2	10 000	600 000,000	622 360,000	1,82%
CIL 2011/1 TV	10 000	600 000,000	615 360,000	1,80%
CIL 2012/1 TF	5 000	400 000,000	409 784,000	1,20%
PANOBOIS 2007	1 000	40 000,000	40 991,200	0,12%
STB 2011 A	20 000	1 714 200,000	1 770 584,000	5,19%
TUNISIE LEASING 2008-2	8 000	160 000,000	167 020,800	0,49%
TUNISIE LEASING 2008-3	5 000	100 000,000	103 504,000	0,30%
TUNISIE LEASING 2009-2	5 000	200 000,000	204 180,000	0,60%
TUNISIE LEASING 2010-1	10 000	400 000,000	405 392,000	1,19%
TUNISIE LEASING 2010-2	5 000	300 000,000	310 708,000	0,91%
TUNISIE LEASING 2011-1	10 000	600 000,000	607 832,000	1,78%
TUNISIE LEASING 2011-2	5 000	400 000,000	417 580,000	1,22%
TUNISIE LEASING 2012-1 TF	5 000	400 000,000	406 740,000	1,19%
TUNISIE LEASING SUBORDONNE 2013 TF	2 500	250 000,000	255 830,000	0,75%
TUNISIE LEASING SUBORDONNE 2013 TV	2 500	250 000,000	255 516,000	0,75%
TUNISIE LEASING SUBORDONNE 2009	3 000	60 000,000	60 045,600	0,18%
TUNISIE LEASING SUBORDONNE 2010	5 000	300 000,000	307 736,000	0,90%
UBCI 2013	3 000	300 000,000	305 500,800	0,90%
UIB 2009/1 A	20 000	1 200 000,000	1 210 496,000	3,55%
UIB 2009/1 B	20 000	1 466 400,000	1 479 840,000	4,34%
UIB 2011/1 A	15 500	1 240 000,000	1 245 257,600	3,65%
UIB 2011/2	3 000	257 130,000	265 242,000	0,78%
Bons du trésor assimilables		2 214 400,000	2 203 300,090	6,45%
BTA 05/2022	2 000	2 214 400,000	2 203 300,090	6,45%
Titre OPCVM		400 097,294	395 227,430	1,16%
FINA O SICAV	3 835	400 097,294	395 227,430	1,16%
Total		31 975 202,294	32 496 949,680	95,20%
Total par rapport au total des actifs			94,21%	

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2013 à D : 388.586,493 contre D : 417.141,937 pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
<u>Revenus des obligations</u>	<u>360 703,488</u>	<u>340 416,457</u>
- Intérêts	360 703,488	340 416,457
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>27 882,966</u>	<u>76 725,480</u>
- Intérêts des BTA	27 882,966	76 725,480
TOTAL	388 586,454	417 141,937

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2013 à D : 15.037,410 , contre D : 69.504,029 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
- Intérêts des dépôts à vue	15 037,410	69 504,029
TOTAL	15 037,410	69 504,029

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2013 à D : 44.526,065 , contre D : 64.759,777 au 30/09/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2013</u>	<u>30/09/2012</u>
Gestionnaire	44 526,065	64 759,777
TOTAL	44 526,065	64 759,777

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2013 à D : 317.280,436 , contre D : 318.511,844 au 30/09/2012 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2013</u>	<u>30/09/2012</u>
Redevance du CMF	2 803,883	4 100,325
Dividendes à payer	290 707,550	295 283,630
Commissaire aux comptes	12 256,716	6 697,840
Autres opérateurs créditeurs	10 925,166	11 309,536
Retenue à la source	0,000	0,001
TCL	587,121	1 120,512
TOTAL	<u>317 280,436</u>	<u>318 511,844</u>

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2013 à D : 44.526,065 , contre D : 64.759,777 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 et se détaillent ainsi :

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Rémunération du gestionnaire	44 526,065	64 759,777
TOTAL	<u>44 526,065</u>	<u>64 759,777</u>

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2013 à D : 18.588,627 contre D : 22.136,017 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi

	Trimestre 3 2013	Trimestre 3 2012
Redevance du CMF	8 904,910	12 951,562
Commissaire aux comptes	4 032,912	3 528,752
Jetons de présence	2 117,288	2 117,288
TCL	1 008,228	1 260,308
Autres	2 525,289	2 278,107
TOTAL	<u>18 588,627</u>	<u>22 136,017</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2013, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	46 582 108,063
Nombre de titres	452 064
Nombre d'actionnaires	400

Souscriptions réalisées

Montant	11 498 053,151
Nombre de titres émis	111 585
Nombre d'actionnaires nouveaux	37

Rachats effectués

Montant	(24 849 025,536)
Nombre de titres rachetés	(241 152)
Nombre d'actionnaires sortants	(54)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22 001,952)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(3 685,350)
Régularisation des sommes non distribuables	1 719,891

Capital au 30-09-2013

Montant	33 207 168,267
Nombre de titres	322 497
Nombre d'actionnaires	383